

Table centrale

du Conseil Local des Intervenants Communautaires de Bordeaux-Cartierville

Tenue le 12 novembre 2009 à 13h30

Local 115 du Centre de loisirs l'Acadie, 2005 Victor-Doré



Procès-verbal

Membres présents

- | | |
|---------------------------|--|
| 1. Pierre Simard | Réseau nord, CSDM |
| 2. Jocelyne Cyr | Commissaire scolaire CSDM |
| 3. Manon Boily | CLSC Bordeaux-Cartierville |
| 4. Maysoun Faouri | Concertation Femme |
| 5. Rotem Ayalon | CDEC A-C |
| 6. Laure Henry | CLIC de B-C |
| 7. Johan Doré | Éco-quartier Cartierville |
| 8. Mireille Foisy-Hotte | CLIC de B-C, projet <i>Places en mouvement</i> |
| 9. Michel Destroismaisons | Arrondissement d'A-C |
| 10. Colette Boudrias | Arrondissement d'A-C |
| 11. Fabrice Kamion | CLIC de B-C |
| 12. Nathalie Fortin | CLIC de B-C |
| 13. François Richer | CLIC de B-C |
| 14. Mélissa Bergeron | ARAC |
| 15. Luc Chulak | Maison des Jeunes B-C |
| 16. Mireya Alonso | Fondation de la visite |
| 17. Catherine Aubin | Service Canada |
| 18. Daniel Martin | Tandem A-C |
| 19. Normand Devoy | Tandem A-C |
| 20. Élyse Rémy | Éco-quartier Cartierville |
| 21. Valérie Michaud | TCJBC, projet MOÉ |
| 22. Lazé Leskaj | CACI |
| 23. Jocelyn Gauthier | Arrondissement d'A-C |
| 24. Annette Kaprielian | Âge d'or Centre communautaire Arménien |
| 25. Lucie Charette | École Sainte-Odile |

| | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| 26. Eugene Theveno | Actions des immigrants A. N. |
| 27. Sonia Ortchanian | Le Foyer de la danse A-C |
| 28. Néhal Nassif | Y Cartierville |
| 29. Daniel Tierney | Les YMCA du Québec |
| 30. Pauline Errico | Maison de la famille PBN |
| 31. Vicky St-Pierre | Arrondissement d'A-C |
| 32. J.M. Blouin | F.S.S. SOCCER |
| 33. Sophie Deleuil-Millette | La Maison des parents de B-C |
| 34. Jean-François Adam | TCJBC, projet MOÉ |
| 35. Dorothée Lacroix | CSSS BCSTL |
| 36. Michel Perron | École Louisbourg |
| 37. Nancy Labonté | Carrefour Foi et Spiritualité |
| 38. Sandrine Dussart | Carrefour Foi et Spiritualité |
| 39. Valérie Viel | CLAC |

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Nathalie Fortin ouvre l'assemblée à 13 h 40 et souhaite la bienvenue à tous. Elle assure l'animation de la rencontre et François Richer est chargé de la prise de notes.

2. Tour de table

Chaque membre se présente à tour de rôle.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout d'un point (en 4) : Demande d'appui de l'arrondissement d'A-C pour le projet de « Place fraîcheur » aux PAHB.

Proposé par Lazé Leskaj et appuyé par Mireya Alonso.

4. Demande d'appui de l'arrondissement d'A-C

Une lettre d'appui est demandée par Vicky St-Pierre de l'arrondissement d'A-C pour soutenir un projet de création d'une « Place fraîcheur » (un parc) dans le cadre du projet de construction en cours aux PAHB. Après présentation du projet, la demande d'appui est adoptée. Une lettre sera rédigée à cet effet par la coordonnatrice du CLIC.

Proposé par Sophie Deleuil-Millette et appuyé par Rotem Ayalon.

5. Lecture, adoption et affaires découlant du procès-verbal du 30 septembre 2009

Le procès-verbal du 30 septembre 2009 est adopté sans aucune correction.

Proposé par Manon Boily et appuyé par Valérie Viel.

Aucun suivi.

6. Présentation de la Table de concertation en sécurité publique et civile de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Colette Boudrias de l'arrondissement fait une présentation PowerPoint de cette Table de concertation.

7. Échange autour des enjeux liés à la sécurité sur le territoire de Bordeaux-Cartierville (et questions à propos de la Table en sécurité publique)

Commentaire

Le projet de Web radio de la Maison des Jeunes aurait intérêt à inclure un volet de sensibilisation au sujet du phénomène de gangs de rue. L'éducation de masse et la sensibilisation des jeunes sont au cœur du problème. Avoir peur que le phénomène de gangs se répande est une chose, mais ne pas sensibiliser les jeunes vis-à-vis du phénomène en est une autre. L'éducation peut prévenir le phénomène et non le répandre.

Q. Au niveau de la criminalité, les statistiques sont très bonnes, pourquoi la perception est-elle si mauvaise ?

R. (Colette Boudrias et Daniel Martin) En termes de statistiques, on se situe dans la moyenne si l'on regarde les statistiques de la Ville. Par ailleurs, si on prend l'exemple des graffitis, c'est clair qu'il y a une bonne diminution.

Commentaires

Dans les deux documents remis aux membres (extrait de « Consultation publique de B-C 2008 » et extrait de « Phase 1, Diagnostic et plan d'intervention RUI du territoire Laurentien/Grenet p. 61 à 63 »), on constate que le sentiment de sécurité est bon, mais que la peur des gangs de rue est bien présente. Sur 481 répondants, 47% disent que le sentiment de sécurité est bon et 13% disent qu'il est très bon.

Le fait que trois ou quatre jeunes se rencontrent sur un coin de rue ne constitue pas une menace. Oui, il y a des craintes dans la population, mais ça ne constitue pas une

menace. Si l'on revitalise les zones commerciales délaissées, ça aura un impact positif sur l'environnement et sur ce sentiment d'insécurité.

Pour répondre à ce sentiment d'insécurité, Valérie Michaud propose une formation pour les intervenants sur le phénomène de gangs de rue dans B-C. Une formation qui aurait pour objectif d'informer sur les faits et de donner des outils aux intervenants qui eux pourraient sensibiliser les jeunes au besoin.

Q. Les commerces abandonnés ne sont-ils pas à l'origine du sentiment d'insécurité ? Ces endroits sont-ils ciblés par la revitalisation ? (sur Salaberry et Laurentien notamment)

R. (Laure Henry) Oui, ils sont des priorités de la démarche de RUI et sont pris en compte dans le cadre du PPU de la Ville centre.

Q. Un membre est surpris de constater que les mesures d'apaisement de la circulation de l'axe Laurentien/Grenet n'apparaissent pas dans le plan d'action de la Table de concertation en sécurité.

R. (Colette Boudrias) Oui, ils y sont, dans l'axe du réseau des partenaires.

Commentaires

Un membre est surpris de voir peu d'interventions au niveau de la prostitution. Pourtant, elle existe notamment sur le boul. Salaberry; les piétons y sont sollicités.

Au sujet du phénomène de gang de rue, c'est un phénomène nouveau dans le quartier. C'est plus caché qu'ailleurs, c'est présent par exemple dans les HLM. À ce sujet, on pourrait mettre sur pied des ateliers de sensibilisation auprès des jeunes et même des activités d'infiltration du milieu.

Un membre suggère le retour des cours d'éducation sexuelle dans les écoles pour aider les jeunes à se protéger.

Il existe aussi de la violence à caractère sexuelle (ou non) auprès des femmes dans le quartier. Ça demeure caché, peu visible, mais présent. Les intervenants sont des personnes clés dans ces situations délicates selon les directions des écoles Louisbourg et Ste-Odile.

8. Présentation, par l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et le Centre Y Cartierville, du fonctionnement du futur Centre Y Cartierville (C.A.S.C.) et consultation des partenaires (Invités : Jocelyn Gauthier, Michel Destroismaisons, Nehal Nassif et Daniel Tierney)

Daniel Tierney des Y du Québec présente les avancées des travaux de construction du C.A.S.C. (Centre Y Cartierville) à l'aide d'un PowerPoint. L'ouverture du Centre se maintient, comme prévu, pour mars 2010.

Période de questions

Q. Combien de salles communautaires sont prévues pour les organismes ?

R. Deux salles communautaires et le gymnase double sur demande seront disponibles pour les organismes à chaque semaine.

Programmation

Le volet programmation est présenté conjointement par Néhal Nassif, directrice du Centre Y Cartierville et par Jocelyn Gauthier de l'arrondissement d'A-C. D'entrée de jeu, Mme Nassif précise que la programmation sera le reflet des besoins de la communauté.

Q. Sera-t-il possible de faire une demande de bains libres pour les femmes seulement ?

R. Malheureusement, cette demande ne pourra pas être honorée, car elle est contre la philosophie du YMCA.

Q. Comment fonctionne la programmation du Y ? Par exemple, y aura-t-il deux types de programmation : une pour la communauté et une pour les organismes communautaires.

R. Il est impossible d'offrir une programmation spécifique pour un ou des organismes communautaires. Il existe une seule offre de services au Y et elle s'adresse à l'ensemble de la communauté. En ce qui concerne les besoins de plateaux (gymnase double et salles communautaires) des organismes communautaires du quartier, vous devez faire parvenir vos demandes à M. Michel Destroismaisons. Un formulaire de demande de plateaux va circuler à cet effet après la présentation.

Autre chose, tous les programmes communautaires existants vont rester au Centre Y St-Laurent. En ce qui concerne le Centre Y Cartierville, nous allons travailler en complémentarité avec les services qui sont déjà offerts par les organismes communautaires.

Q. Concernant le gymnase, combien d'heures seront disponibles pour la communauté ?

R. 20 heures par semaine, et ce, seulement pour le gymnase double.

R. Un comité consultatif sera mis sur pied pour répondre aux besoins de la communauté. Nous voulons solliciter les expertises existantes et travailler ensemble pour le développement de la communauté.

Q. Est-ce que les espaces extérieurs seront accessibles ? Par exemple, pourrions-nous tenir notre Marché public sur le site ?

R. Oui, à condition que l'événement concerne la communauté au sens large et non un groupe en particulier.

9. Poste à combler au conseil d'administration du CLIC

Avis aux intéressés, il y a un poste vacant au sein du conseil d'administration du CLIC.

10. Varia

Nathalie Fortin distribue de l'information sur le nouveau certificat en gestion philanthropique.

Rotem Ayalon nous fait part de l'activité d'inauguration des nouveaux locaux de la CDEC, prévue pour lundi le 16 novembre à 11h30.

11. Prochaine rencontre et party de Noël du CLIC

La prochaine Table centrale aura lieu le 14 janvier 2010 à 13h30 ici au Centre de loisirs. L'organisation du party de Noël du CLIC va bon train. Il aura lieu le 3 décembre prochain au Resto-Traiteur Le Festigoût de La Corbeille.

12. Levée de l'assemblée

La Table centrale se termine à 16h20.